



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E184331

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2025

ÉDITÉ LE 27/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 884436387

Siret : 884 436 387 00010

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5 047188

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 612722300001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 612722300011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : NATISOL

1 RUE DES FRENES
ZA DU POTEAU
53290 BOUERE

Téléphone : 06 78 17 34 65

Portable :

Site Internet : www.natisol.fr

E-mail : werenov7249@gmail.com

Responsabilité légale :

GAUTIER ALEXIS CO-GÉRANT / GAUTIER STEEVE CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/06/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	20/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	20/09/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.